



PROGRAMME IEV DE
COOPERATION
TRANSFRONTALIERE ITALIE
TUNISIE 2014-2020



**COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE (CT) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE
CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)
Décision N° C(2015) 9131**

**Consultation 02/2023 pour la sélection d'une agence événementielle ou société
spécialisée en événementielle**

**Projet « Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies
récemment introduits sur cultures maraîchères »
"INTEMAR" CUP E64118002460007**

Prémisses (procédure d'extrême urgence)

Compte tenu du retard pris par les actions du projet et de la nécessité d'accélérer les procédures pour la coordination des différentes interventions et actions de tous les partenaires tout au long du processus de la réalisation du projet, et la nécessité par conséquent, l'organiser l'événement avant le 30 Novembre 2023, il est nécessaire de procéder d'urgence et de fixer le délai de publication du présent avis à 7 jours.

L'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM), en tant que bénéficiaire principal du projet INTEMAR, cofinance par l'Union européenne dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière Italie Tunisie 2014-2020, a publié un avis public de sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle qui sera chargée de l'organisation de l'événement de clôture du projet.

La date limite de dépôt des candidatures est le 24/11/2023 à 16h00

L'avis a été publié aux adresses suivantes :

<https://www.italietunisie.eu/>
<https://www.isa-cm.agrinet.tn/>
<http://www.iresa.agrinet.tn/>

Article 1. Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière « Italie-Tunisie 2014-2020 », Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : "Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères" INTEMAR.

Le projet « Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères » " INTEMAR " vise à lutter contre les maladies et ravageurs exotiques touchant les zones cibles, et la mise en place de programmes de lutte biologique conjoint pour endiguer la propagation desdits fléaux entre la Tunisie et la Sicile.

Dans le cadre des groupes de tâches (GT2,) relatif à la communication, Institut Supérieur Agronomique

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par



de Chott- Mariem (ISA-CM) souhaite contracter une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle qui sera chargée de l'organisation de l'événement de clôture du projet.

Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur les « coût d'organisation de séminaire et conférence ».

Article 2. Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet " INTEMAR ", Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM) souhaite organiser un événement de clôture projet.

Article 3. Déroulement de la mission :

- Le prestataire fournira les services et produits événementiels.
- En étroite collaboration avec les partenaires du projet, le prestataire se chargera de l'exécution des services sur les lieux de l'événement et en date de son déroulement.
- L'équipe de communication et d'organisation de l'événement de l'ISA-CM assurera la coordination et le pilotage de la mission de l'agence événementielle.
- Avant et durant l'événement les documents et outils de communication seront livrés au Prestataire, ce dernier sera responsable de leur distribution selon les instructions de l'équipe de l'ISA-CM.

Article 4. Période :

La prestation des Services objet de la présente consultation devra être réalisée avant la date de clôture du projet prévu le 30/11/2023 sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme. **Sauf si la modification du budget est accordée par l'autorité de gestion du programme**

Article 5. Prestations attendus :

L'agence d'événementiel aura pour mission de fournir une prestation de service en vue d'assurer la réalisation et la mise en œuvre de l'aspect événementiel conformément aux besoins décrits dans le tableau des livrables :

N°	Désignation	Quantité / événement
Organisation événement de clôture		
1	Salle de réunion pour 120 personnes disposées en cabaret	1 jour
2	Pupitre	1
3	Salon pour une disposition en mode Davos	1
4	Table basse	1
5	Projection sur l'écran : (PPT et autres)	1
6	Ecran Plasma/LED de retour pour le podium (support au sol) & Adaptateurs	1
7	Micro baladeur	2
8	Micro fixe sur pupitre	1
9	Régie sonorisation	1
10	Enceinte	1
11	Matériel de secrétariat :	1

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par



	- Imprimante couleur & NB - PC & câbles - Fourniture	
12	Drapeaux tunisien et UE avec socles	2
13	Table d'inscription	1
14	2 Pause-café riches	200
15	Déjeuner (y compris ½ eau)	100
16	Live streaming	1
17	Vidéo + photo HD	1
18	Transmission sur une plateforme de vidéo conférence en continu sans interruption avec la traduction simultanée	1
19	Support de com (Bloc note, Brochure, clé USB, cartable et stylo)	120
20	Roll Up	2
21	banderoles	1
22	Cabine de traduction	1
23	Interprète français – Italien et Italien - français	2
24	Casque de traduction	100
Equipe Projet		
25	Chef du projet	3
26	Techniciens pour la mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles)	3
27	Hôtesse d'accueil	2
28	Transport, montage et démontage du Matériel, et mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles, etc.)	1

- Le prestataire doit fournir également les régies avec enceintes et les switchers nécessaires pour le bon déroulement de cet évènement (régies sonorisation, régies lumières, tables lumières avec régisseur, régies cabines interprètes...)
- Le prestataire sera appelé à visiter les lieux de l'évènement avant les dates mentionnées
- Le prestataire sera responsable de l'aménagement des salles. Les salles doivent être prêtes la veille de l'évènement. Il sera responsable tout au long de l'évènement de la supervision et l'aménagement des salles selon les besoins et après validation de la part de l'ISA-CM (mise en place des podiums, banderoles, Rolls up, vidéoprojecteurs, expositions, etc.

Article 6. Mode de règlement des prestations :

Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM). Le planning de paiement sera comme suit :

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Livrables	Taux de facturation
Après la présentation du rapport de l'évènement	100% après validation du livrable

Le montant maximal alloué à la présente prestation est de 25 400 € en HTVA.

Article 7. Méthodologie d'évaluation des offres :

La commission d'évaluation procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de **70 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Min	Note Max
Evaluation de la société			70
Ancienneté			20
<ul style="list-style-type: none"> Moins de 05 ans (<5 ans) Entre 05 et 10 Ans (<=5 ans et <10 ans) 10 ans et plus (<=10 ans) 	0 10 20	0	20
Références pour des prestations similaires pour une conférence ou évènement qui ont mobilisés au moins 100 participants.			30
<ul style="list-style-type: none"> 1 à 3 Références (<3) Entre 3 et 5 Références (3<= et <5) Supérieur à 5 Références (5<=) 	15 25 30	15	30
Référence dans l'organisation d'évènement dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Italie- Tunisie / bassin Med			20
<ul style="list-style-type: none"> 1 à 3 Références (<3) Entre 3 et 5 Références (3 <= et <5) Supérieur à 5 Références (5 <=) 	10 15 20	10	20
Chef du Projet			30
Référence dans des missions d'organisation / supervision d'évènement dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Italie- Tunisie / bassin Med			30
<ul style="list-style-type: none"> 1 à 3 Références (<3) Entre 3 et 5 Références (3 <= et <5) Supérieur à 5 Références (5 <=) 	15 25 30	15	30

NB :

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement doit répondre aux deux conditions suivantes :

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



- ayant obtenu la note minimale requise pour chaque critère ;
- ayant obtenu une note technique totale supérieure ou égale à 70.

La note technique totale (NT) est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère. La note technique minimale totale requise est de 70 points/100.

Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

$$\text{Note Financière de l'offre (i)} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

i:représente l'offre à évaluer.

Note globale :

Pour la note globale, qui déterminera le rang des offres, l'évaluation technique sera pondérée avec 70%, l'offre financière avec 30%.

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = \text{Note Technique de l'offre (i)} \times 70\% + \text{Note Financière de l'offre (i)} \times 30\%$$

L'offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Article 8. Choix des fournisseurs :

- L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue.
- L'ISA-CM informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Article 9. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir à l'institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'ISA-CM (contre décharge) à l'adresse suivante :

B.P 47, 4042, Chott Mariem, Sousse

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés Les offres devront être présentées en trois parties distinctes et cachetées dans trois enveloppes comprenant chacune les documents suivants :

Enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure contient les pièces administratives et les deux enveloppes intérieures distinctes « A » et « B ». Elle portera les références suivantes :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »



Projet cofinancé par
l'Union Européenne

Projet cofinancé par l'Union Européenne



**Consultation N°02/ 2023 pour la sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle
Projet "INTEMAR"**

ISA-CM - l'institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem
B.P 47, 4042, Chott Mariem, Sousse

L'enveloppe extérieure doit comprendre obligatoirement les pièces administratives suivantes :

N°	Les documents administratifs	Opération à réaliser	Authentifications
A1	Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire	Selon le modèle figurant à l'annexe N°1 dûment rempli	Fiche portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A2	Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent public	Selon le modèle figurant à l'annexe N°2 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A3	Déclaration sur l'honneur de non-influence	Selon le modèle figurant à l'annexe N°3 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A4	Déclaration sur l'honneur de non faillite	Selon le modèle figurant à l'annexe N°4 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A5	Registre national des entreprises		Extrait qui comporte un QR-Code valide
A6	Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale		

Enveloppe « A » offre technique : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre technique sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents techniques	Les obligations du participant
T1	Termes de référence	Paraphé sur toutes les pages, signé, daté et portant le cachet du candidat (de la société) sur la dernière page avec la mention « lu et approuvé »
T2	Curriculum Vitae détaillé du soumissionnaire présentant l'expérience justifiée	CV portant la signature du soumissionnaire
T3	Les références de l'expert selon le modèle joint à l'Annexe C et C Bis	La liste doit porter la signature du participant, son cachet ainsi que la date NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (contrats, attestation de bonne exécution, note d'honoraire, PV de réception...) ne sont pas prises en compte

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par



_____ dans la note attribuée par la commission

Enveloppe « B » offre financière : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre financière sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE FINANCIERE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents financiers	Les obligations du participant
F1	L'Acte d'engagement (soumission) selon le modèle joint à l'Annexe A	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire
F2	Le bordereau des prix en toutes lettres et en chiffre selon le modèle joint à l'Annexe B Les prix sont en Hors TVA (en dinars tunisien)	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire

NB :

- La non présentation de l'un des documents (F1) et (F2) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Article 10. Frais d'enregistrement :

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 11. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le.....16/11/2023.....

**Le Directeur
Institut Supérieur Agronomique de Chott-
Mariem (ISA-CM)**

Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem
P. RAJOUENE MAJDOUB

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Annexe 1: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscale :

Numéro du compte bancaire:

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises Sous le n°

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant
élection de domicile à (adresse complète).....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°02/2023 sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle pour le Projet «Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères».

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

L'ISA-CM est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....
Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

.....
Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°02/2023** sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle pour le Projet «Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères».

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

L'ISA-CM est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite faite par le soumissionnaire

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....
Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

.....
Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°02/2023** sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle pour le Projet «Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères».

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l'effet d'une procédure en vigueur ou d'une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

L'ISA-CM est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe A : Soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°..... faisant élection de domicile à
.....
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°02/2023** sélection d'une agence événementielle ou société spécialisée en événementielle pour le Projet «Innovations dans la lutte intégrée contre les ravageurs et maladies récemment introduits sur cultures maraîchères», je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

.....
L'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem (ISA-CM) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe B : Bordereau des prix

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Organisation événement de clôture				
1	Salle de réunion pour 100 personnes disposées en cabaret	1 jour		
2	Pupitre	1		
3	Salon pour une disposition en mode davos	1		
4	Table basse	1		
5	Projection sur l'écran : (PPT et autres)	1		
6	Ecran Plasma/LED de retour pour le podium (support au sol) & Adaptateurs	1		
7	Micro baladeur	2		
8	Micro fixe sur pupitre	1		
9	Régie sonorisation	1		
10	Enceinte	1		
11	Matériel de secrétariat :	1		
	- Imprimante couleur & NB			
	- PC & câbles			
	- Fourniture			
12	Drapeaux tunisien et UE avec socles	2		
13	Table d'inscription	1		
14	2 Pause-café riches	240		
15	Déjeuner (y compris ½ eau)	120		
16	Live streaming	1		
17	Vidéo + photo HD	1		
18	Transmission sur une plateforme de vidéo conférence en continu sans interruption avec la traduction simultanée	1		
19	Support de com (Bloc note, Brochure, clé USB, cartable et stylo)	120		
20	Roll Up	2		
21	banderoles	1		
22	Cabine de traduction	1		
23	Interprète français – Italien et Italien - français	2		
24	Casque de traduction	120		
Equipe Projet				
25	Chef du projet	3		
26	Techniciens pour la mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles)	3		
27	Hôtesse d'accueil	2		
28	Transport, montage et démontage du Matériel, et mise en place de la salle (écrans, Rolls-up, banderoles, etc.)	1		
			Total HTVA	

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe C : Liste détaillée des références de l'expert en relation avec la mission

Nom/prénom :	
Diplôme universitaire :	
Nombre d'année d'expérience générale :	

Référence dans des missions d'organisation / supervision d'événement dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Italie- Tunisie / bassin Med

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Bailleur de fonds	Références de pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les diplômes et le curriculum vitae signés par le candidat ainsi que les pièces justificatives nécessaires pour les études ou missions réalisés.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe C (Bis) : Liste détaillée des références de la société / agence en relation avec la mission

Références pour des prestations similaires pour une conférence ou évènement qui ont mobilisés au moins 100 participants

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Nombre de participant	Références de pièces justificatives

Référence dans l'organisation d'évènement dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Italie- Tunisie / bassin Med

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Bailleur de fonds	Références de pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires pour les missions réalisées.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire